

soumet l'importation des peaux vertes de bêtes à cornes à l'autorisation du Ministre des Finances.

Uruguay.—Le gouvernement de l'Uruguay alloue des contingents de change étranger basés sur les achats faits de l'Uruguay. Les marchandises essentielles approuvées bénéficient d'un taux de préférence. Les autres sont importées à un 'taux' libre. Jusqu'à 1941 le taux libre était aussi élevé que 16 p.c. de plus que le taux préférentiel. Par la suite, il fut abaissé à peu près au même niveau. Le 4 juin 1942, la Banque centrale de l'Uruguay annonça que les importations du Canada, des zones sterling, des États-Unis, des autres pays de l'Amérique et aussi des pays non américains avec lesquels les accords étaient en vigueur seraient payées à un taux de préférence aussi longtemps qu'ils auraient des contingents à leur disposition.

Venezuela.—Les règlements du change, adoptés au Venezuela en novembre 1937, ont été étendus le 25 octobre 1940 et soumettent toutes les importations à un permis dont l'émission à un taux contrôlé dépend de l'importance de l'article et du montant de numéraire disponible. La permission d'importer à un taux non contrôlé ou libre, sans licence d'importation, a été accordée le 23 juillet 1941. Le taux libre à cette époque coûtait à l'importateur environ 15 p.c. de plus que le taux contrôlé. De bonne heure en 1942, les taux contrôlé et libre étaient à peu près au même niveau. Le 18 mai 1942, le régime du marché contrôlé du change et exigeant une autorisation pour obtenir du change prit fin avec réserve que certaines marchandises devant être désignées par le Ministre des Finances ne pourraient encore être importées sans licence.

PARTIE II.—STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES MARCHANDISES*

D'importants changements ont été apportés, dans la présente édition de l'Annuaire comparativement aux éditions antérieures à 1941, dans la disposition de la matière relative au commerce des marchandises. Les tableaux statistiques sont maintenant distribués dans le texte explicatif et analytique. Le résumé principal et les statistiques détaillées ont été établis d'après l'année civile pour la première fois en 1939 et les chiffres comparatifs de certaines périodes ont été reportés. On a tenté de maintenir la continuité des chiffres des éditions antérieures malgré l'absence de comparabilité qu'entraîne le changement de l'année fiscale à l'année civile. Les exportations d'or non monétaire, qui figuraient autrefois dans toutes les statistiques des exportations, en sont maintenant exclues, tel qu'il est expliqué en détail à la p. 461.

La déclaration de la guerre en septembre n'a pas sensiblement modifié les chiffres du commerce de 1939 en général, bien qu'il n'en faille pas oublier l'influence dans toute analyse du commerce avec les pays d'Europe entraînés dans le conflit. Les statistiques de la présente édition de l'Annuaire, qui poursuivent l'analyse jusqu'à la fin de 1942, reflètent les conditions changeantes de l'économie commerciale du Canada, telles qu'illustrées par l'augmentation des exportations de comestibles au Royaume-Uni et l'importation de machines-outils suivie plus tard par l'exportation de munitions et de véhicules de transport aux Nations Unies.

Explications générales sur la statistique du commerce canadien.—Les statistiques du commerce extérieur sont obtenues au moyen de l'enregistrement

* Les statistiques ont été révisées sous la direction de L. A. Kane, chef, Branche du Commerce Extérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Pour liste complète des publications de cette branche, voir chapitre XXX, section 1, sous l'en-tête "Commerce extérieur".